

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 11013

Numéro SIREN : 438 049 843

Nom ou dénomination : 20 MINUTES FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2023 sous le numéro de dépôt 22524

20 MINUTES France

société par actions simplifiée au capital de 5.776.544 euros
Siège social : Levallois-Perret (92300), 28 rue Jacques Ibert
B 438.049.843 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 6 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 6 février,
à neuf heures,

Les membres du Conseil de surveillance de la Société se sont réunis à Levallois-Perret, sur convocation de leur Président.

Sont présents physiquement ou par visio conférence :

- Monsieur Bernard MARCHANT, Président du Conseil de surveillance,
- Monsieur Thierry HUGOT,
- Monsieur Eric MALRAIN (par visio conférence),
- Monsieur Philippe TOULEMONDE,
- La société SIPA, représentée par Monsieur Louis ECHELARD, et
- La société INTRASIPA, représentée par Monsieur François-Xavier LEFRANC.

Monsieur Bernard MARCHANT préside la séance et constate que le Conseil de surveillance réunissant la présence effective de tous ses membres peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Proposition de révocation du Président sur le fondement des dispositions de l'article 13.5 des statuts ;
- Observation du Président sur cette proposition ;
- En cas de révocation effective du Président :
 - Constatation de la démission du Président du Conseil de surveillance ;
 - Nomination d'un nouveau Président du Conseil de surveillance ;
 - Nomination d'un nouveau Président, détermination de ses pouvoirs et de sa rémunération ;
 - Nomination d'un directeur général, détermination de ses pouvoirs et de sa rémunération ;
 - ...
- Pouvoirs ;
- Questions diverses.

Puis après échange entre les membres du Conseil de surveillance, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION - REVOCATION DU PRESIDENT

Le Conseil de surveillance, après avoir entendu ces explications et après en avoir délibéré, **décide** de révoquer, sans indemnité, Monsieur Frédéric DARUTY DE GRANDPRE de son mandat social de Président de la société, à compter de cette résolution.

Cette résolution mise aux voix est adoptée par l'unanimité des voix.

DEUXIEME RESOLUTION – CHANGEMENT DE PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance prend acte de la démission, à l'issue du présent Conseil de surveillance, de Monsieur Bernard MARCHANT de son mandat de Président du Conseil de surveillance et, après en avoir délibéré, **décide** de pourvoir à son remplacement, en nommant en qualité de Présidente du Conseil de surveillance la société SIPA dont le représentant permanent est Monsieur Louis ECHELARD, qui accepte, pour la durée restant à courir de son mandat de membre du Conseil de surveillance.

Le nouveau Président du Conseil de surveillance issu du bloc d'associé de Catégorie B exercera son mandat en conformité avec les dispositions des articles 16-2 et suivants des statuts de la société.

Cette nomination prend effet à l'issue du présent conseil.

L'exercice de ce mandat ne donnera pas lieu à rémunération, le Président du Conseil de surveillance bénéficiera cependant du droit au remboursement, sur production de justificatifs, des frais de déplacement et de représentation engagés dans l'exercice dudit mandat.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIEME RESOLUTION – NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

Le Conseil de surveillance, après en avoir délibéré, **décide** en considération du vote de la première résolution, de nommer en qualité de Président de la société pour une durée indéterminée à compter de l'issue du présent Conseil de surveillance, Monsieur Bernard MARCHANT né le 30 juillet 1960, demeurant actuellement 21 avenue Marie-Jeanne à B-1640 Rhode Saint Genèse (Belgique).

Cette résolution mise aux voix est adoptée par à l'unanimité des voix.

Monsieur Bernard MARCHANT accepte ce mandat.

SIXIEME RESOLUTION – NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil de surveillance, après échanges avec le nouveau Président de la société, **décide** de nommer au mandat social de directeur général de la société pour une durée *illimitée*, Monsieur Ronan

DUBOIS, né le 9 juin 1973 à Paris 12^e demeurant actuellement 83 rue Charles Laffitte à F-92200 Neuilly-sur-Seine, à compter de ce jour.

Monsieur Ronan DUBOIS sera par ailleurs lié à la société par un contrat de travail conformément à l'article 14.4 des statuts de la société, en tant que « Directeur du développement et de la transition numérique ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée par à l'unanimité des voix.

DIXIEME RESOLUTION – POUVOIRS

Le Conseil de surveillance, après en avoir délibéré, **confère** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet de procéder à l'ensemble des formalités légales requises.

Cette résolution mise aux voix est adoptée par à l'unanimité des voix.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par son Président et les autres membres du Conseil de surveillance.

Monsieur Bernard MARCHANT
(Président sortant)


La société SIPA représentée par
Monsieur Louis ECHELARD

Monsieur Thierry HUGOT

Monsieur Philippe TOULEMONDE

Pour la société INTRASIPA,
Monsieur François-Xavier LEFRANC

Monsieur Eric MALRAIN

*Pour copie certifiée
conforme - le Président*

B. MARCHANT